

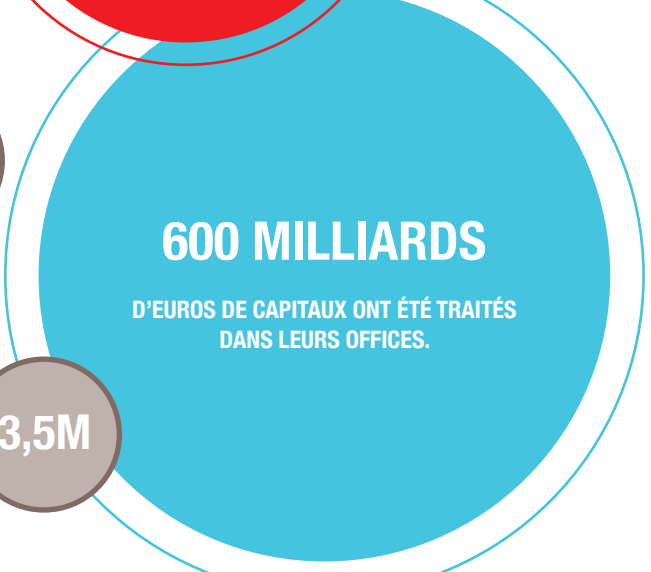
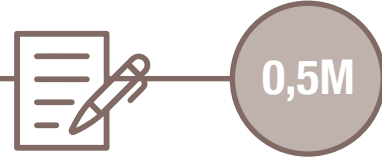
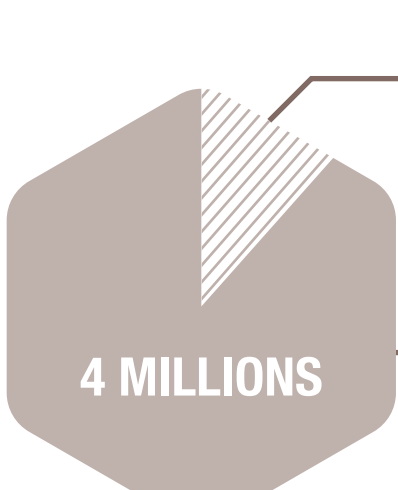
Pourquoi les notaires ont-ils intérêt à travailler avec les LegalTech ?

Les notaires utilisent de plus en plus les outils numériques, que ce soit pour échanger avec des clients à distance (visioconférence) ou pour authentifier et signer des contrats en ligne. Alors que les métiers du notariat se digitalisent, les LegalTech permettent aux notaires d'étendre leurs champs de compétences tout en facilitant l'accessibilité de leurs services.

LES MÉTIERS DU NOTARIAT EN QUELQUES CHIFFRES



CHACQUE ANNÉE, PLUS DE **20 MILLIONS** DE FRANÇAIS FONT APPEL À UN NOTAIRE.



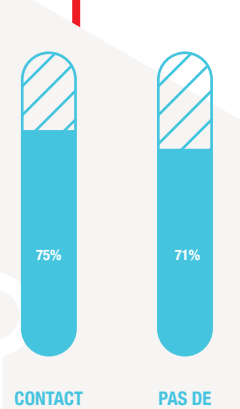
TOUS LES ANS, PLUS DE 4 MILLIONS D'ACTES AUTHENTIQUES SONT ÉTABLIS.

Les notaires ont donc une charge de travail conséquente et d'importantes responsabilités économiques.

PLUS DE 3,5 MILLIONS SUR SUPPORT ÉLECTRONIQUE.

LE NUMÉRIQUE, DU GAIN DE CONFIANCE AU GAIN DE COMPÉTENCE

Le numérique peut faciliter la prise de contact entre les notaires et leurs clients, afin de créer une relation de confiance.

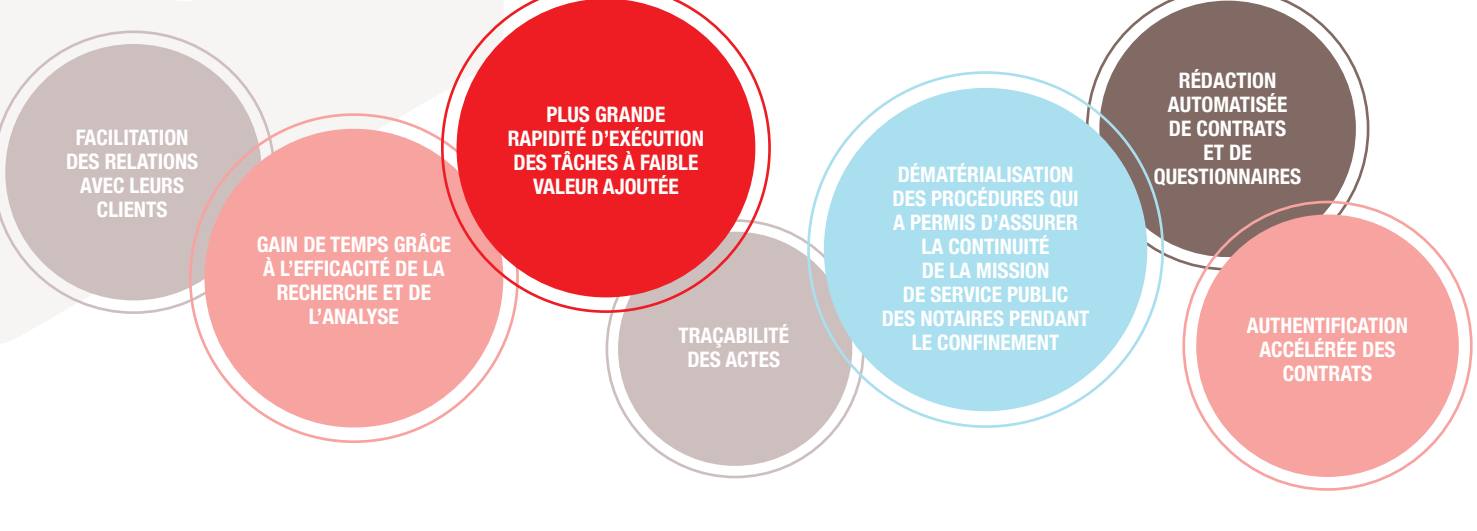


LES CLIENTS AYANT DÉJÀ ÉTÉ EN CONTACT AVEC UN NOTAIRE ONT TENDANCE À LEUR FAIRE PLUS CONFIANCE (75% CONTRE 71% EN MOYENNE).

DE MÊME, LES PERSONNES AYANT ÉTÉ EN CONTACT AVEC UN NOTAIRE SE MONTRENT PLUS FAVORABLES QUE LA MOYENNE À L'ÉLARGISSEMENT DE LEUR CHAMP DE COMPÉTENCES.

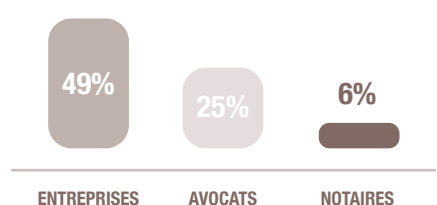


LEGALTECH : QUELS BÉNÉFICES LES NOTAIRES PEUVENT-ILS EN TIRER ?



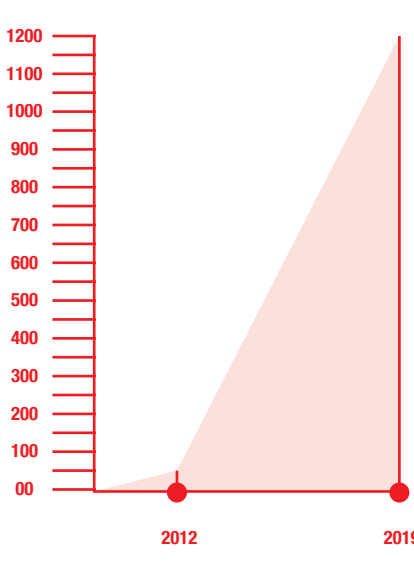
Pourtant aujourd'hui seuls 6% des clients des LegalTech sont des notaires (vs 25% des avocats et 49% des entreprises). La marge de progression de ces nouvelles technologies au sein du notariat est donc encore conséquente.

CLIENTS LEGALTECH

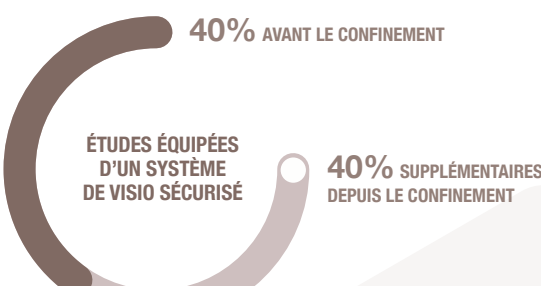


L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES S'INTENSIFIE

CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES, LA PROFESSION SE DIGITALISE TRÈS VITE. ELLE EST AUSSI TRÈS CONCURRENTIELLE : LES PROFESSIONNELS QUI N'ADOPTENT PAS CES NOUVELLES TECHNOLOGIES RISQUENT D'ÊTRE DISTANCIÉS PAR LEURS CONFRÈRES.



LE CSN EN COMPTAIT **46.823** EN 2012 POUR UN TOTAL DE **12.660.000** EN 2019.



AVANT LE CONFINEMENT, 40% DES ÉTUDES NOTARIALES ÉTAIENT DÉJÀ ÉQUIPÉES D'UN SYSTÈME DE VISIOCONFÉRENCE SÉCURISÉ. DEPUIS, 40% D'ÉTUDES NOTARIALES SUPPLÉMENTAIRES ONT ÉTÉ ÉQUIPÉES.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, UNE NOUVELLE RÉVOLUTION ?

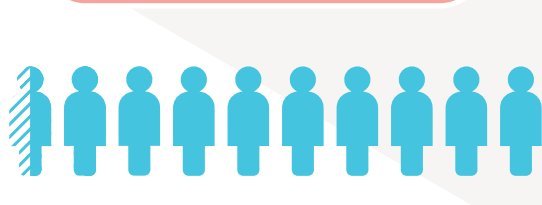
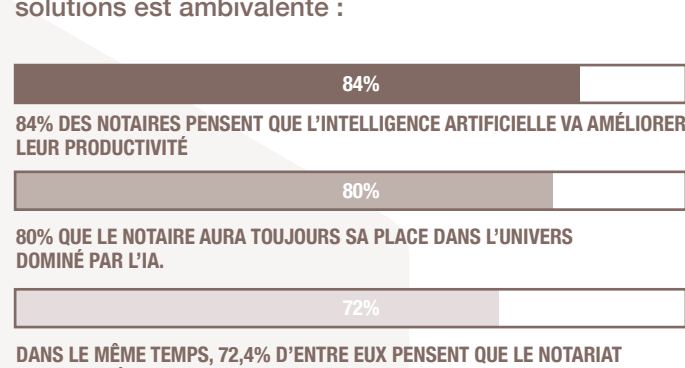
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SE TROUVE AU CENTRE DES SOLUTIONS PORTÉES PAR LES LEGALTECH. SI ELLE CONSTITUE UN OUTIL PERMETTANT D'ASSISTER LES NOTAIRES DANS LEURS TÂCHES QUOTIDIENNES ET D'AMÉLIORER LEUR EFFICACITÉ, ELLE N'A PAS VOCATION À SE SUBSTITUER À L'HUMAIN.

Elle permet d'automatiser les tâches les plus fastidieuses, comme :



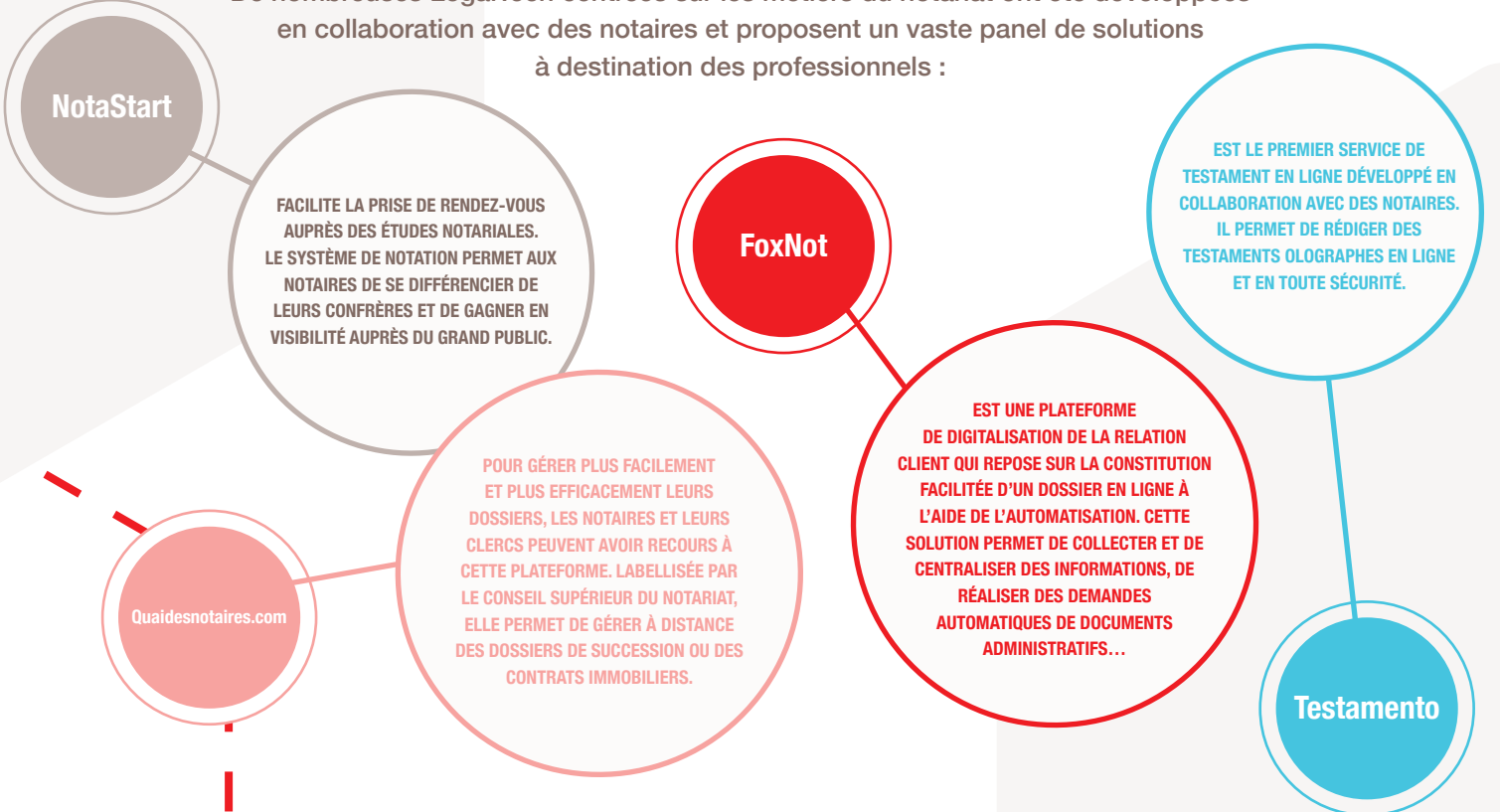
- LA SAISIE ET DE LA VÉRIFICATION DES DONNÉES
- LE PRÉ-REMPLISSAGE DES DOCUMENTS
- LA RÉDACTION AUTOMATIQUE DE CERTAINS CONTRATS
- LA VALIDATION DES DOSSIERS
- L'ANALYSE ET LA GESTION DES DONNÉES DES CLIENTS

La position des notaires vis-à-vis de ces nouvelles solutions est ambivalente :



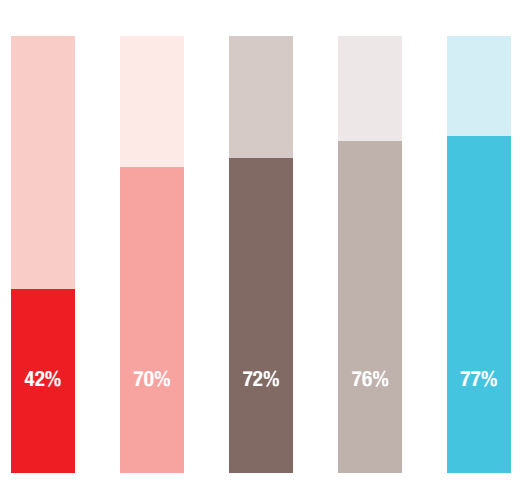
QUELQUES EXEMPLES DE LEGALTECH AU SERVICE DES NOTAIRES

De nombreuses LegalTech centrées sur les métiers du notariat ont été développées en collaboration avec des notaires et proposent un vaste panel de solutions à destination des professionnels :



LES LEGALTECH POUR ÉTENDRE LES COMPÉTENCES DU NOTAIRE ?

Pour accélérer leur transition numérique, les notaires peuvent s'appuyer sur les différents services proposés par les LegalTech françaises. Elles pourraient leur permettre, à terme, d'étendre leur champ de compétences.



42% DES FRANÇAIS EXPRIMENT LE SOUHAIT QU'IL Y AIT DAVANTAGE DE DOSSIERS TRAITÉS PAR LES NOTAIRES

70% DES FRANÇAIS VEULENT QU'ILS PUISSENT RÉALISER LA PROCÉDURE DE DIVORCE DANS SA TOTALITÉ

72% DES FRANÇAIS SONT FAVORABLES À CE QUE LES NOTAIRES PUISSENT PROCÉDER À L'ADOPTION DE L'ENFANT MAJEUR D'UN CONJOINT

76% DES FRANÇAIS AIMERAIENT QUE LES NOTAIRES PUISSENT LES ACCOMPAGNER POUR LA MODIFICATION D'UN CONTRAT DE MARIAGE EN PRÉSENCE D'ENFANTS MINEURS

77% DES FRANÇAIS PENSENT QUE LES NOTAIRES DEVRAIENT S'OCCUPER DE LA VENTE D'IMMEUBLES AUX ENCHÈRES